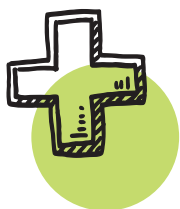


LES ASSURANCES À SOUSCRIRE



Assurances obligatoires

- Responsabilité civile professionnelle (obligatoire pour les professions réglementées)
- Assurance automobile professionnelle (obligatoire si vous disposez de véhicules à usage professionnel)
- Décennale professionnelle (obligatoire pour certaines entreprises ou professions réglementées)



Assurances complémentaires

- Multirisque professionnelle
- Assurance des personnes
- Assurance perte d'exploitation
- Assurance de bien (incluse dans le contrat de bail)
- Assurance de responsabilité civile exploitation
- Assurance pertes d'exploitation
- Assurance atteintes à l'environnement

N'hésitez pas à faire appel à un expert afin d'être conseillé sur les assurances nécessaires à la sécurité de votre projet !